



CONVOCATION

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Le Conseil Communautaire se réunira salle Serge Duru - Communauté des Communes – Sauveterre-De-Guyenne

Le mardi 9 mai 2023 à 18h30

Je vous remercie de bien vouloir assister à cette séance, et vous prie d'agréer, l'expression de mes salutations distinguées.

A Sauveterre-De-Guyenne, le 2 mai 2023



Le Président,
Daniel BARBE

ORDRE DU JOUR :

- ✓ Approbation des montants révisés des Allocations de Compensation
- ✓ Transfert de la compétence PLUi à la Communauté des Communes
- ✓ Travaux alternatifs de la Fibre Optique
- ✓ Construction d'un Dojo – Approbation du plan de financement modifié
- ✓ Admission au titre des créances éteintes
- ✓ Validation des conventions liant la Communauté des Communes Rurales de l'Entre-Deux-Mers et les bibliothèques du réseau intercommunal de lecture publique et autorisation de signature
- ✓ Convention bipartite entre la Communauté des Communes Rurales de l'Entre-Deux-Mers et l'association « Musiques en Bastide » - Autorisation de signature
- ✓ Informations diverses :
 - Présentation des Restes à Recouvrer par la Communauté des Communes – Situation au 4 avril 2023
 - Viens voir ma Rurale – Présentation par Benjamin MALAMBIC
 - Pouvoir de police de la publicité – Transfert aux Maires au 1^{er} janvier 2024
- ✓ Questions diverses



POUVOIR

Je **soussigné** donne
pouvoir à M.....

- de me représenter au Conseil Communautaire du mardi 9 mai 2023
- de prendre part à toutes les délibérations, émettre tous votes et signer tous documents.

Le présent pouvoir conservant ses effets pour tout autre jour suivant, à laquelle cette réunion serait reportée pour une cause quelconque.

Fait à le

Porter à la main " Bon pour pouvoir " et signer